

à propos

du Programme Local de l'Habitat



Lettre d'information n°2- juin 2019

La **deuxième lettre d'information** propose un extrait du diagnostic du PLH sur le contexte territorial, l'évolution socio-démographique et les mobilités résidentielles.

Contexte territorial

► Les points forts

- Un territoire au potentiel d'attractivité sous exploité
- Un territoire à l'image attractive vis-à-vis du reste de la France comparativement à son image au niveau départemental
- Un bassin d'emploi attractif pour les intercommunalités situées au sud ouest de la Communauté d'Agglomération
- Les pôles de concentration d'emplois de la Communauté d'Agglomération : Saumur, Doué-en-Anjou, Longué-Jumelles, Gennes-Val-de-Loire

► Les points faibles

- Une attractivité décroissante pour les jeunes actifs en recherche d'emploi
- Des actifs qui vivent à Angers ou à Tours et travaillent à Saumur. Un solde domicile/travail déficitaire : 22 % de la population active travaillent en dehors du territoire de la Communauté d'Agglomération dont 24 % sur la Communauté Urbaine d'Angers.
- Des difficultés à maintenir les jeunes cadres



45 communes



1 commune centre :
Saumur



5 pôles d'équilibre
selon le Schéma de Cohérence
Territoriale (SCoT) : Doué-en-Anjou,
Longué-Jumelles, Montreuil-Bellay,
Gennes-Val-de-Loire, Allonnes



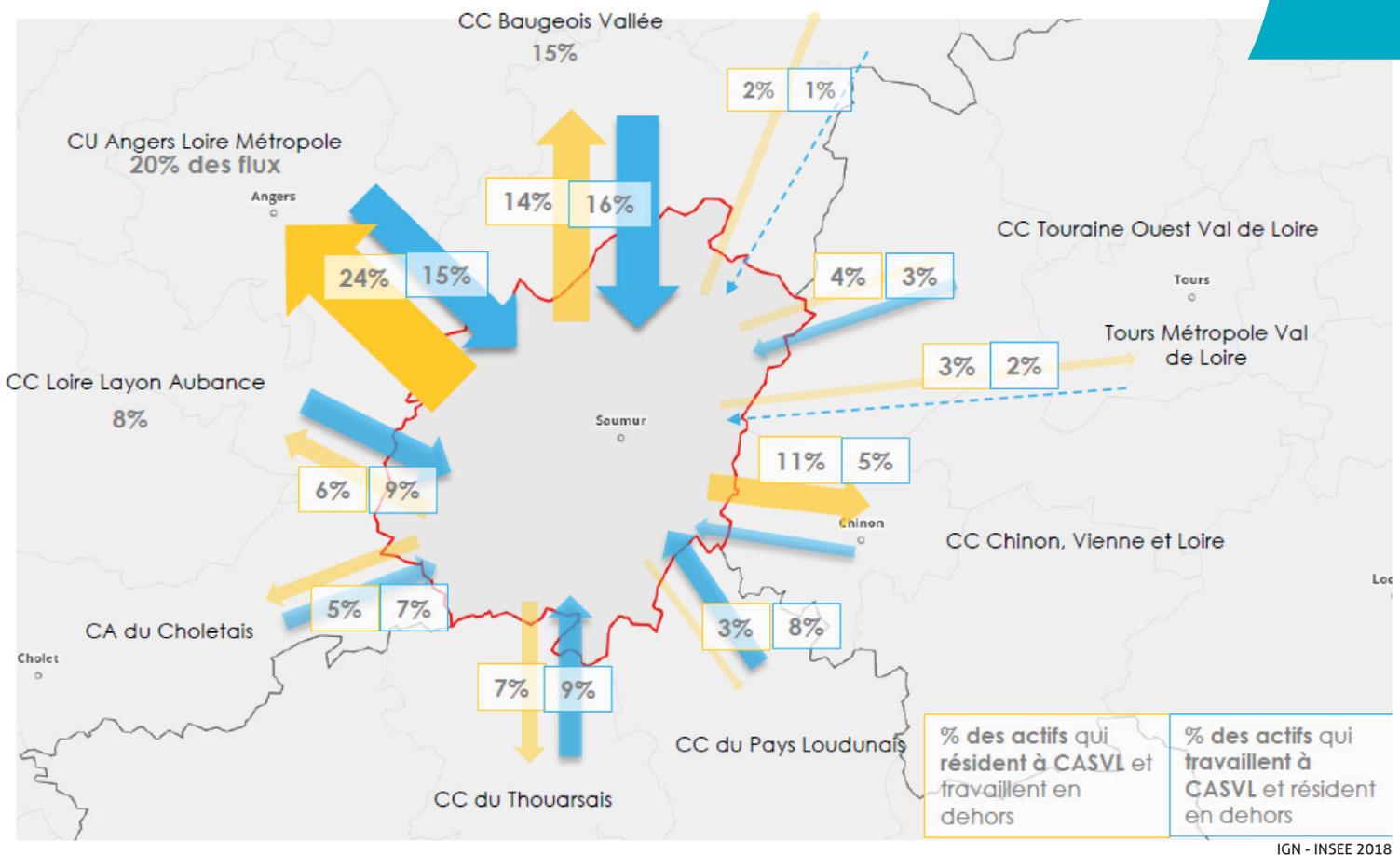
Des communes de proximité :

localités indépendantes (commerces, services, écoles...) fortement liées à la commune centre et au pôle d'équilibre (emplois, commerces, scolarisation secondaire). Elles disposent d'un accès rapide et sont proches d'une source majeure d'emplois.



Des communes rurales :

communes avec une plus faible densité d'habitants et peu ou pas de commerces, ni de services de proximité. Néanmoins, elles disposent pour la plupart d'une école ou d'un regroupement pédagogique. L'agriculture est très présente sur ces localités avec une cohabitation entre hameaux et bourgs.



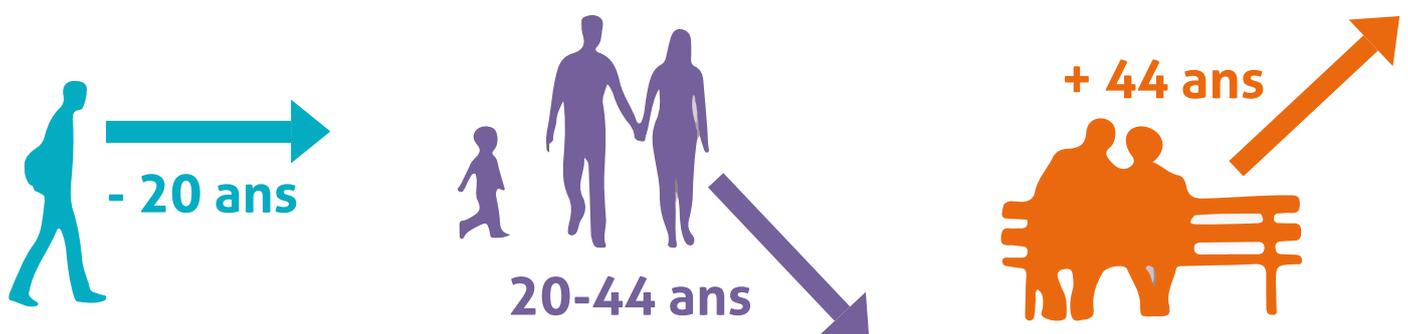
► Les premières pistes du diagnostic

- Une vie culturelle, associative, commerciale à dynamiser pour contenter les populations jeunes
- Un développement économique local à renforcer, des actions à mettre en place pour permettre ou inciter les jeunes actifs à s'installer sur le territoire

Évolution socio-démographique

► Population et tranches d'âge

- Hormis Saumur, les communes de l'Agglomération connaissent une croissance de population.
- Une commune centre qui perd des habitants malgré une légère croissance entre 2010 et 2015. Un tiers des 75 ans et plus du territoire de l'Agglomération vivent à Saumur.
- Un indice de vieillissement en augmentation sur la commune centre et les pôles d'équilibre. Entre 2010 et 2015, le nombre de couples avec enfants a baissé. Comme la tendance nationale, les familles monoparentales sont en augmentation sauf sur les communes rurales.
- La plus forte représentation des 20-29 ans se trouve sur la commune centre.
- Une plus forte représentation des 30-59 ans et moins de 20 ans en communes rurales.
- Sur l'ensemble du territoire, on observe une stagnation des moins de 20 ans, une baisse des 20 – 44 ans et une augmentation des 45 ans et plus.

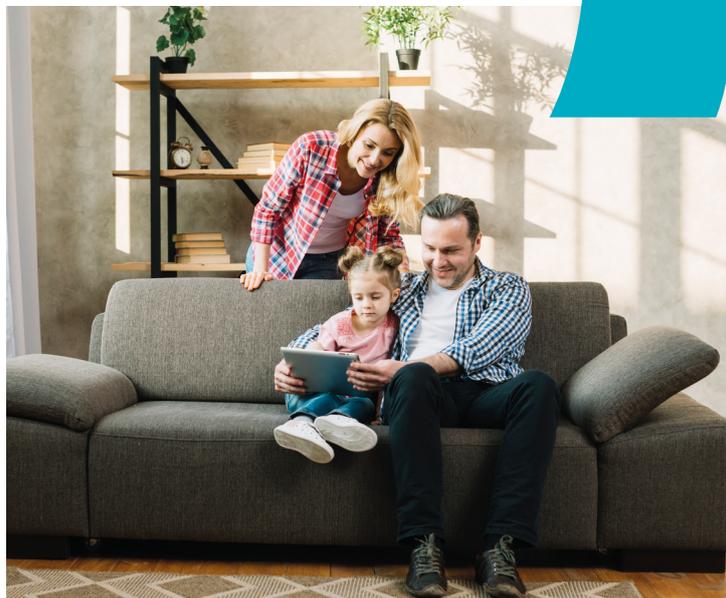


► Composition et localisation des ménages

- Des grands ménages en communes rurales : taux élevé de couples avec enfants
- Les plus petits ménages plutôt concentrés sur la commune centre : 41 % des ménages composés d'une personne sont à Saumur

► Niveau de vie

- Un niveau de vie inférieur à la moyenne départementale compensé par un phénomène de rattrapage observé entre 2010 et 2015 (+8,3 % contre 7,7 % au niveau du Département)
- Des écarts de revenus médians allant du simple au double en particulier à Saumur
- Une pauvreté qui touche plutôt les jeunes et les locataires



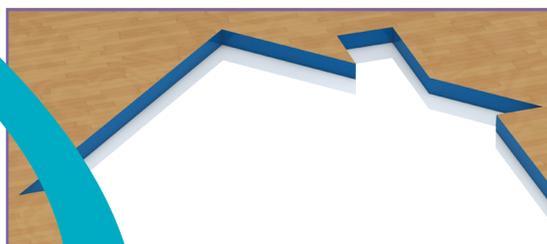
Les mobilités résidentielles

- Les pôles d'équilibre gagnent des habitants par rapport au reste de l'Agglomération. Elles sont principalement alimentées par les communes rurales.
- Les seniors sont plus représentés parmi les entrants que les sortants.
- Des personnes seules arrivent dans la ville centre et des couples la quittent.



Dans le prochain numéro

D'autres résultats du diagnostic seront présentés dans les prochains numéros. Il sera question des principaux enseignements en matière de parc de logements, de construction neuve, de marché immobilier et de publics nécessitant des réponses spécifiques.



Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
Pôle Habitat
11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030
49408 Saumur Cedex

02 41 40 45 56

habitat@aggllo-saumur.fr

www.saumurvaldeloire.fr